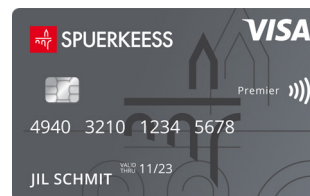


Carte de crédit Visa Premier

Payez en toute sérénité grâce aux assurances liées.



Avec votre carte de crédit Visa Premier*, vous profitez d'une panoplie d'assurances et de fonctionnalités qui vous facilitent votre quotidien.

- › paiements dans les commerces et en ligne ;
- › paiements sans contact (même sans saisie du code PIN en dessous de EUR 50) ;
- › compatibles Apple Pay et Garmin Pay ;
- › jusqu'à 25% de réduction sur les locations de voitures ;
- › retraits d'argent sur les distributeurs de billets dans le monde entier et sans frais sur nos guichets S-Bank en mode débit direct ;
- › gestion de vos limites de paiement en toute simplicité via S-Net et S-Net Mobile ;
- › choix entre des remboursements mensuels intégraux et l'option crédit revolving ;
- › activation automatique 3D Secure grâce à votre certificat LuxTrust ;
- › assistances dans le monde entier ;
- › assurances de voyages.

Pour le détail des assurances liées à la carte Visa Premier, veuillez consulter le tableau au verso.

Les détenteurs d'un package Zebra Premium peuvent bénéficier d'une carte Visa Premier gratuite. Toute carte supplémentaire leur est proposée à un tarif préférentiel (-50% sur le tarif standard).

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez www.spuerkeess.lu/cartes

** Sous réserve d'acceptation du dossier*

I. Assurance**	
1. Accident de voyage (décès / invalidité)	max. EUR 250.000
2. Annulation / Interruption de voyage	EUR 5.000 par carte et par an
3. Vol, perte et retard de bagages	EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75
4. Retard d'avion ou prolongation de séjour en cas de blocage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage
5. Protection des achats : achats volés / endommagés	EUR 500 / sinistre avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 1.000 / an
6. Protection des achats : livraison de biens achetés via Internet	EUR 1.500 / an avec min EUR 50 et max. EUR 1.000 / objet
II. Assistance**	
1. Maladie ou décès	✓
2. Cash Emergency	✓
3. Autres services d'assistance	✓
Tarifs au 1.1.2024	EUR 70

** Les conditions générales de l'offre font foi et sont disponibles sur www.spuerkeess.lu/assurancescartesdecredit.

Conditions couvertures voyages au 1.1.2024 :

- déplacement à une distance supérieure à 100 km par rapport au domicile ;
- déplacement comprenant au moins 3 nuitées consécutives (condition non nécessaire pour l'assistance) ;
- déplacement payé à raison de minimum 30% réglable par la carte de crédit à laquelle est rattachée la couverture en question ;
- déplacement de moins de 91 jours consécutifs.

Assuré(s)

Titulaire carte + conjoint/partenaire et enfant(s) de < 25 ans vivant dans le même ménage ou bien chez l'autre parent (en cas de divorce/séparation de corps), même s'ils voyagent séparément.